

L'inondation 2000 à la Borde

Le quartier inondé une fois de plus et une fois de trop.

- Cette nouvelle inondation du quartier de La Borde par la crue de La Seine conduit toujours au même constat :
 - les aménagements réalisés sur le quai George Sand n'ont aucun rôle de protection contre les inondations,
 - l'efficacité des bassins réservoirs est insuffisante (deux inondations en moins d'un an),
 - le dispositif de protection mis en place par Sartrouville, depuis plus de 30 ans, a une fois de plus prouvé son efficacité, les riverains du quartier des 10 Arpents ne voient les effets des inondations qu'en se déplaçant en touristes vers le quartier voisin de La Borde,
 - l'inadmissible différence de traitement entre les habitants de Sartrouville et de Montesson perdure. Elle est toujours symbolisée par ce " mur de la honte " qui sépare les deux quartiers en période de crue de la Seine.
- Notre association se bat depuis 1993 pour que cesse cette injustice. En 1995, des promesses ont été faites par les différentes autorités et le SIVS a donné son accord pour la réalisation d'une protection contre les inondations à La Borde, mais rien ne vient. La Borde continue à être le dernier quartier du secteur à subir de plein fouet tous les caprices de la Seine.
- **Nous avons arrêté la date d'une réunion de travail avec Monsieur le Maire pour obtenir d'urgence auprès des autorités compétentes et décisionnaires un calendrier de réalisation.**

LES YVELINES

LUNDI 21 FEVRIER 1994

MONTESSON - SARTROUVILLE

Inondations : La Borde envie ses voisins

A Sartrouville, une digue a été aménagée pour éviter que la Seine ne déborde en cas de forte crue. Les membres de l'association qualité de vie de La Borde, quartier voisin sur la commune de Montesson, réclament une protection similaire.



« **N**OUS nous battons pour la protection de notre quartier contre les inondations. La municipalité de Montesson semble avoir renoncé. Nous souhaitons qu'elle reprenne ses projets. »

Les membres de l'association Qualité de vie de La Borde, qui fête actuellement sa première année d'existence, réclament avec insistance l'aménagement d'une digue le long de la Seine, à Montesson. Ils prennent en exemple la protection de Sartrouville et la crue de la fin 1993 les a incités à multiplier encore leurs démarches dans ce but.

« Cela devient essentiel. Quand la Seine monte, Sartrouville installe un barrage de plaques de métal à la limite de Montesson pour que l'eau ne s'introduise pas sur son territoire. Et nous, nous sommes toujours inondés. Nos élus s'étaient pourtant engagés à intervenir. C'est le moment. Aujourd'hui, les crues sont de plus en plus importantes notamment à cause de l'urbanisation

croissante en zone inondable. »

Jean-François Bel, adjoint au maire de Montesson et conseiller général affirme avoir pris le dossier en main. « J'ai mis en place une petite commission de travail, explique-t-il. Je me suis toujours penché sur le dossier et je ne l'ai jamais laissé tomber. Mais il faut connaître parfaitement le problème avant d'intervenir. Il existe en réalité trois sources d'inondations. La première par la nappe phréatique et là, nous ne pouvons rien y faire. La deuxième par les égouts et pour l'empêcher, nous devons acheter des pompes. Enfin, par débordement de

la Seine : il faut alors construire une digue d'un mètre environ, comme à Sartrouville. »

« Si nous voulons éviter les inondations par les égouts ou la montée du fleuve, cela nous coûtera entre 15 et 20 millions de francs. Autant d'argent que les contribuables devront déboursier. Il reste donc à savoir si cet effort financier est réellement valable. »

Le débat est ouvert. Jean-François Bel affirme qu'il « recevra à nouveau les riverains pour discuter du dossier ». De leur côté, les membres de l'association pensent qu'il est possible de construire une di-



gue évitant toute infiltration et attendant avec impatience la réunion annoncée par la municipalité.

Eric Lamotte